



**Conseil canadien des archives
Canadian Council of Archives**

BULLETIN

**Contenants protecteurs pour documents d'archives :
documents photographiques**

**Par
Rosaleen Hill
du Comité de préservation**

Remerciements

Le Conseil canadien des archives désire remercier Mme Rosaleen Hill pour cette mise-à-jour, ainsi que ses collègues du Comité de préservation pour leur aide.

© 2006
Conseil canadien des archives

ISBN 0-929115-51-1

Contenants protecteurs pour documents d'archives : documents photographiques

Le choix d'un contenant approprié pour entreposer ses documents photographiques peut sembler complexe à première vue. Les informations qui suivent devraient faciliter cette démarche.

Tous les contenants qui entrent en contact direct avec les documents photographiques devraient se conformer aux normes suivantes :

ISO 18902-2001 Matériaux pour image — Films, plaques et papiers après traitement — Contenants pour classement destinés à l'archivage. (Cette norme identifie les contenants de papier et de plastique appropriés ainsi que les adhésifs, les encres d'imprimerie, etc.)

ISO 14523-1999 Photographie — Matériaux photographiques traités — Essai d'activité photographique pour les matériaux de fermeture. Cette norme décrit la méthode d'essai utilisée pour déterminer si le matériau (papier, adhésif, encre, plastique, etc.) interagira de façon négative avec l'image photographique.

Tous les contenants de papier devraient :

- réussir l'essai d'activité photographique (PAT) - les fournisseurs de matériel d'archives identifient la plupart du temps dans leurs catalogues les produits qui ont réussi cet essai
- être exempts de lignine et de peroxydes, ainsi que chimiquement stables et non abrasifs
- les photographies noir et blanc devraient être entreposées dans des contenants de papier dont le pH se situe entre 7,0 et 9,5 avec un tampon alcalin au carbonate de calcium d'au moins 2 %
- les photographies couleur devraient être entreposées dans des contenants de papier répondant aux mêmes exigences que pour les photos noir et blanc; leur pH devrait cependant se situer entre 7,0 et 8,0

Au cours des dernières années, des recherches ont été menées afin de déterminer s'il était préférable d'utiliser des contenants de papier tamponné (pH supérieur à 7,0) ou non tamponné (pH entre 6,0 et 7,0) pour conserver les documents photographiques. Il semble maintenant démontré que l'on peut, sans inquiétude, placer les contenants tamponnés en contact direct avec les documents photographiques.

Il est préférable d'utiliser des enveloppes de papier à fermeture adhésive sur le côté plutôt que celles munies d'une fermeture centrale en forme de T; la fermeture latérale risque moins d'entrer en contact avec la photographie. Lorsque l'on insère une photographie dans une enveloppe à fermeture adhésive, on doit toujours s'assurer que l'émulsion ne touche pas à la fermeture. Dans une épreuve photographique, le côté de l'émulsion est celui où l'image apparaît alors que dans un négatif photographique l'émulsion est le côté mat. Certains contenants, tels les produits MicroChamber, sont pourvus de trappes moléculaires, en plus d'un tampon alcalin. Les trappes moléculaires, constituées de zéolite ou de charbon activé, sont conçues pour absorber certaines catégories de polluants gazeux. La trappe moléculaire aurait la propriété d'absorber les polluants présents dans le milieu ambiant et

les gaz émis par les documents eux-mêmes. Ce genre de contenant pourrait s'avérer très utile aux centres d'archives qui ne sont pas équipés d'un bon système de contrôle des conditions ambiantes ou qui souffrent d'un niveau élevé de pollution interne. Ces contenants peuvent aussi très bien convenir lorsque l'on doit entreposer au même endroit des fonds ou des collections composés à la fois d'épreuves en noir et blanc, de négatifs en nitrate de cellulose ou en acétate de cellulose et de photographies couleur.

Tous les contenants de plastique devraient :

- réussir l'essai d'activité photographique.
- les plastiques sécuritaires ne contiennent pas de plastifiants, sont habituellement inertes et chimiquement stables. Les plastiques suivants sont considérés comme sécuritaires : le polyester (Mylar type D, Melinex type 516 ou polyéthylène téréphtalate), le polypropylène, le polythéline et le polystyrène. On utilisera uniquement les contenants dont les composantes plastiques sont clairement identifiées.

À noter : la compagnie Dupont a cessé la production du Mylar type D en 2001. Le Melinex type 516, également fabriqué par Dupont, remplace le Mylar.

Références bibliographiques

ANSI/NISO Z39.77-2001 *Guidelines for Information About Preservation Products*. Bethesda, Maryland, NISO Press. (On peut télécharger gratuitement ce document en format PDF à l'adresse suivante : www.niso.org/standards/index.html)

Cette publication contient un excellent glossaire de termes en préservation. L'annexe A *Referenced Standards and Tests*, propose une liste très utile de normes relatives au domaine de la préservation.

ISO 14523 – 1999 Photographie — Matériaux photographiques traités — Essai d'activité photographique pour les matériaux de fermeture.

ISO 18902 – 2001 Matériaux pour image — Films, plaques et papiers après traitement — Contenants pour classement destinés à l'archivage.

On peut commander en ligne les normes ISO à l'adresse suivante : www.ansi.org

Rédaction : Rosaleen Hill 2002